SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Conseil municipal | Séance du 26 juin 2025

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2025-06-26-1 | Procès-verbal d'installation d'un nouveau conseiller municipal suite à une démission
Sur le rapport de Monsieur Moyse Joachim

Nombre de conseiller·es en exercice : 35
Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 28
Date de convocation : 20 juin 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le 26 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présent·es :
Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrand, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Laëtitia Le Bechec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche, Monsieur Serge Gouet, Monsieur Fabien Leseigneur, Madame Thérèse-Marie Ramaroson, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé·es avec pouvoir :
Monsieur Francis Schilliger donne pouvoir à Madame Carolanne Langlois, Monsieur Edouard Bénard donne pouvoir à Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Monsieur José Gonçalves donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quéruel, Madame Karine Pégon donne pouvoir à Madame Nicole Auvray.

Etaient excusé·es :
Madame Virginie Safe.

Secrétaire de séance :
Monsieur David Fontaine

Exposé des motifs :

Par courrier reçu le 16 mai 2025 Monsieur Jocelyn Chéron, conseiller municipal élu sur la liste « La gauche rassemblée, Saint-Etienne-du-Rouvray solidaire et dynamique » a fait part de sa décision du démissionner de ses fonctions.

L'article L.270 du Code électoral précise que « Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Ainsi Madame Thérèse-Marie Ramaroson est appelée à remplacer Monsieur Jocelyn Chéron au sein du Conseil municipal et par conséquent dans l'intégralité de ses fonctions.

Le tableau du Conseil municipal est donc mis à jour et Monsieur le Préfet sera informé de cette modification.

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-4
- Le Code électoral et notamment son article L. 270,
- La loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes,

Considérant :

- La démission de Monsieur Jocelyn Chéron, membre élu de la liste « La gauche rassemblée, Saint-Etienne-du-Rouvray solidaire et dynamique », de son mandat de conseiller municipal, par courrier reçu le 16 mai 2025,
- Que conformément aux dispositions de l'article L. 270 du Code électoral, et sauf refus express de l'intéressé, le remplacement du conseiller municipal démissionnaire est assuré par le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu,
- Que la conseillère municipale venant sur la liste, immédiatement après le dernier élu, est Madame Thérèse-Marie Ramaroson,
- que Madame Thérèes-Marie Ramaroson, suivante de liste, a accepté de siéger au sein du Conseil municipal,

Prend acte :

- De la démission de Monsieur Jocelyn Chéron de son siège de conseiller municipal.
- De l'installation de Madame Thérèse-Marie Ramaroson en qualité de conseillère au sein du Conseil municipal.

Précise que :

- La tableau du Conseil municipal mis à jour, joint en annexe, est transmis à Monsieur le préfet.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse	Monsieur David Fontaine
Maire	Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire
Réception en préfecture : 27/06/2025
Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20250626-lmc139405-DE-1-1
Affiché ou notifié le 30 juin 2025

DÉPARTEMENT

SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT

ROUEN

Effectif légal du conseil municipal

35

COMMUNE :

SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

Communes de 1 000 habitants et plus

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales
1° Par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction[1]	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M.	MOYSE Joachim	30/07/1969	28/05/2020	3 599
Première adjointe	Mme	RAVACHE Anne-Émilie	17/04/1981	28/05/2020	3 599
Deuxième adjoint	M.	LE COUSIN Pascal	23/01/1963	28/05/2020	3 599
Troisième adjointe	Mme	PAWELSKI Léa	08/11/1990	28/05/2020	3 599
Quatrième adjoint	M.	WULFRANC Hubert	17/12/1956	14/12/2023	3 599
Cinquième adjointe	Mme	MOUR Murielle	10/10/1959	28/05/2020	3 599
Sixième adjoint	M.	FONTAINE David	11/09/1981	28/05/2020	3 599
Septième adjointe	Mme	AUVRAY Nicole	24/06/1957	28/05/2020	3 599
Huitième adjoint	M.	QUINT Didier	23/06/1957	28/05/2020	3 599
Neuvième adjointe	Mme	OLIVIER Catherine	29/10/1960	28/05/2020	3 599
Dixième adjoint	M.	MOBA M'BUILU Gabriel	10/08/1956	28/05/2020	3 599
Conseiller	M.	SCHILLIGER Francis	08/09/1949	15/03/2020	3 599
Conseiller	M.	AKKARI Ahmed	25/09/1950	15/03/2020	3599
Conseiller	M.	GREVRAND Dominique	20/10/1953	15/03/2020	3599
Conseillère	Mme	ATIF Najia	22/10/1957	15/03/2020	3 599
Conseillère	Mme	RODRIGUEZ Marie-Pierre	15/10/1958	15/03/2020	3 599
Conseillère	Mme	BOUCARD Florence	12/09/1968	15/03/2020	3 599
Conseiller	M.	GONÇALVES José	17/12/1970	15/03/2020	3 599
Conseillère	Mme	LE BECHEC Laëtitia	23/10/1976	15/03/2020	3 599
Conseiller	M.	VILELA Mathieu	13/10/1979	15/03/2020	3 599
Conseiller	M.	LECONTE Grégory	13/10/1981	15/03/2020	3 599
Conseillère	Mme	GRANDFOND-CASSIUS Aube	21/10/1981	15/03/2020	3 599
Conseillère	Mme	BIVILLE Juliette	24/03/1983	15/03/2020	3 599
Conseillère	Mme	LANGLOIS Carolanne	21/12/1988	15/03/2020	3599
Conseiller	M.	QUERUEL Johan	24/10/1990	15/03/2020	3 599
Conseillère	Mme	CHEIKH Alia	06/07/1992	15/03/2020	3 599
Conseiller	M.	BENARD Edouard	18/02/1995	15/03/2020	3 599
Conseillère	Mme	LAMBERT Lise	19/07/1996	15/03/2020	3 599

[1] Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

Conseiller	M.	CHARAFI Brahim	05/09/1977	15/03/2020	624
Conseillère	Mme	HAMICHE Noura	28/04/1974	15/03/2020	336
Conseiller	M.	GOUET Serge	04/07/1954	14/01/2022	3 599
Conseillère	Mme	PEGON Karine	04/04/1973	11/07/2022	3 599
Conseiller	M.	LESEIGNEUR Fabien	07/10/1961	19/09/2022	3 599
Conseillère	Mme	SAFE Virginie	25/11/1980	20/09/2023	624
Conseillère	Mme	RAMAROSON Thérèse-Marie	16/04/1945	16/05/2025	3 599
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...
...	...	...			...

Cachet de la mairie :

Certifié par le maire,
A, Saint-Etienne-du-Rouvray, le 26 juin 2025